

### *Approvisionnements d'énergie*

des travaux publics, les membres de l'Office nous ont parlé à maintes reprises de la préparation du programme de répartition des approvisionnements d'énergie. Le comité a alors abattu beaucoup de travail, mais étant donné que la mesure contenait une disposition prévoyant son expiration et qu'elle n'est plus en vigueur, il fallait en présenter une nouvelle. Je crois que personne ne doute de la nécessité de ce bill, surtout quand nous prévoyons de ne plus pouvoir compter sur une partie substantielle de nos importations de pétrole en provenance de l'Iran. Je félicite donc le ministre d'avoir présenté ce bill.

Dans son discours, hier soir, le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) a fustigé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour ne pas avoir reconnu la gravité de la situation étant donné l'instabilité politique qui régnait en Iran. Au cours de la période des questions du 15 février, il a notamment accusé le ministre d'avoir fait volte-face. Si nous rappelons l'ordre chronologique des événements et les questions qui furent posées à la Chambre ces jours-là, nous constatons pourtant que plusieurs députés ministériels ont posé des questions au ministre et que celui-ci a reconnu la gravité de la situation.

Le 5 février, le député d'Assiniboia (M. Goodale) a demandé au ministre si le gouvernement songeait à établir un régime de rationnement comme ce serait le cas apparemment aux États-Unis. Comme en fait foi le hansard à la page 2874, le ministre a répondu ce qui suit:

Monsieur l'Orateur, la situation est grave. Il n'y a pas encore lieu de s'alarmer, mais la situation est grave. Il se peut que nos approvisionnements soient réduits au cours des prochains mois. Pour l'instant, la situation n'est pas encore critique.

Le jour suivant, j'ai posé une question au ministre. Le chef de l'opposition (M. Clark) rentrait juste de ses tribulations autour du monde, au cours desquelles il avait offert du pétrole au Japon et à Israël. Je demande au ministre si l'Office national de l'énergie avait dit au chef de l'opposition que nous aurions un excédent énergétique au Canada. Il est évident que le chef de l'opposition ignorait que le Canada risquait de manquer d'énergie lorsqu'il se promenait autour du monde et offrait de l'énergie à d'autres pays. Je pense que le député de Northumberland-Durham ne le savait pas davantage. Ce n'est que le 8 février qu'il a commencé à poser des questions, soit quelques jours après que les ministériels l'aient fait.

Le député de Northumberland-Durham s'est plaint hier soir dans son intervention du peu de choses qui ont été faites entre 1974 et 1979. Bien entendu, il faut se demander ce qui a été accompli. Si nous commençons à nous demander quelles ont été les réalisations de la politique énergétique du gouvernement et notamment de Petro-Canada qui semble tant mécontenter l'opposition officielle il apparaît clairement que beaucoup a été fait dans ce domaine. Cette société a effectué de la prospection dans les îles de l'Arctique et ce, fréquemment en collaboration avec des sociétés pétrolières privées. Elle s'est servi de son implantation pour amener d'autres sociétés du secteur privé à participer à des travaux de prospection dans les îles de l'Arctique septentrional où les perspectives de rentabilité à court terme des investissements ne sont pas très bonnes. Petro-Canada, en coopération avec AGTL, a proposé à une société de construction de pipe-lines de s'occuper de l'acheminement de gaz naturel des provinces occidentales jusqu'au Québec et dans les Maritimes. Ce réseau, une fois terminé,

permettra d'acheminer des millions de barils de pétrole sous-marin.

Grâce au rachat de Pacific Petroleum Ltée, notre société nationale pourra exploiter et mettre en valeur nos réserves nationales de pétrole et de gaz naturel. Étant donné son rôle dans le Haut Arctique, Petro-Canada a présenté à l'Office national de l'énergie une demande pour entreprendre un programme de liquéfaction du gaz naturel et pour transporter par bateau-citerne vers les ports de la côte Est. Petro-Canada se charge également d'effectuer une partie importante des travaux d'exploration au large de la côte est.

Lors de la prochaine campagne électorale, monsieur l'Orateur, bien des députés conservateurs de l'Est seront très embarrassés par la position officielle de leur parti. Hier soir, le député de Northumberland-Durham a demandé si l'on mettait en valeur l'énorme potentiel existant au large de la côte est. Il a dû être étonné de lire ce matin sur la première page de la chronique des affaires du *Globe and Mail* un article dans lequel le ministre de l'Énergie de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, décrivait l'important rôle de Petro-Canada. L'article commence ainsi:

Petro-Canada, la société fédérale de l'énergie, est désormais un associé de premier plan du Groupe Eastcan de France et se chargera en 1980 du programme de travaux d'exploration en haute mer du consortium, selon le ministre de l'Énergie de Terre-Neuve, Brian Peckford.

Il est intéressant de voir que le ministre conservateur de l'Énergie de Terre-Neuve annonce fièrement ce que va faire Petro-Canada au large des côtes du Labrador et de Terre-Neuve. Il poursuivait en expliquant qu'on consacrera 120 millions de dollars à ces travaux au cours des deux prochaines années. Voilà un conservateur qui se dissocie de la branche fédérale du parti.

Je pense que la plupart des députés du caucus conservateur de l'est du Canada vont être embarrassés par le genre d'attaques auxquelles se livrent leurs collègues, surtout ceux de l'Alberta, contre Petro-Canada. Dans l'Est du Canada, région où se déroulent de nombreuses activités associées aux approvisionnements en énergie, on sait si nous parlons du pipe-line du Québec ou des Maritimes, de la liquéfaction du gaz des îles de l'Arctique, d'exploration dans les îles du haut Arctique ou de forage au large de la côte est, mais tous ces projets se concrétisent grâce à Petro-Canada et aux revenus réalisés par Pacific Petroleum de sorte que l'on puise au minimum dans les fonds publics.

● (2020)

Si l'on étudie la politique des conservateurs en matière de prix pour le pétrole, on se rend compte que c'est toute une tâche que de tenter d'en donner une définition exacte. On pourrait la résumer ainsi: elle incarne les vœux de Bill Davis et Peter Lougheed. Par exemple, voyons ce qui s'est passé à la conférence des premiers ministres en novembre et en décembre derniers alors qu'on demandait une hausse de 1 dollar du prix du baril de pétrole. Le gouvernement fédéral a pu obtenir que l'on retarde cette hausse jusqu'en septembre prochain. Il songeait aux conséquences qu'aurait une hausse immédiate sur l'indice des prix à la consommation et sur l'inflation au pays. Les choses sont très simples tant que Bill et Peter sont d'accord. Mais que va-t-il se passer le jour où ils ne seront plus d'accord? Supposons que le premier ministre de l'Alberta réclame une augmentation du prix du pétrole, mettons un dollar de plus le baril, et que le premier ministre de l'Ontario